

CONSEIL MUNICIPAL DU
mercredi 18 août 2010
A 20 heures 30

Convocation du 12 août 2010

Affichage du 24 août 2010

Le **18 août 2010 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Alain MOREAU, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Jean-Claude BERGEROT, Laurent BONNOTTE, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Hugues COQUELLE, Michèle GAUDIN, Micheline BLOT, Patrice VICART, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT

Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN par Michèle GAUDIN, Angélique CHALIER par Jean-Claude BERGEROT, Florence TOUZEAU par Hugues COQUELLE, Robert ITURRALDE par Marie-Chantal COULON.

Absent(s):

Excusé(s) : Gérard GALLET, Didier GOUDROT, Bernard SALOMEZ
Secrétaire de séance : Micheline BLOT

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2010.
Tous les membres présents signent le registre.

Ordre du jour

- Finances : transfert de crédits.
- Choix fournisseur repas cantines scolaires.
- Choix fournisseur photocopieurs pour mairie, école maternelle et bibliothèque.
- Sanitaires école primaire : suppression vélux.
- Autorisation d'ester en justice.
- Divers :
 - . Voyage à Kusel .
 - . Résultat enquête publique sur poulaillers.
 - . Résultat concours dessin enveloppes.

ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS - (DE 2010 129)

Les membres du Conseil,

ACCEPTENT le transfert de crédits suivant, sur le budget Assainissement :
238 Avances acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles :
+ 48 000 €

2158 Autres installations, matériel et outillage techniques : - 48 000 €

MAIRIE DE TOUCY

RESTAURATION SCOLAIRE : FOURNITURE DES REPAS - (DE 2010 130)

Vu la réunion de la commission "toutes commissions" du 18 août 2010 à 19 h 45.

Suite à la consultation du 10 juin 2010 sur le site "www.marches-info.fr" pour la fourniture des repas cantine des écoles maternelle et primaire et la réception de 2 offres.

Julien DUGAY, Adjoint aux Affaires Scolaires, explique que les 2 offres sont identiques à savoir la même prestation et le même tarif soit 2.50 € HT le repas et 2.64 € TTC.

Après débat et vote à bulletin secret (14 voix pour Elite Restauration et 6 Voix pour API),

Le Conseil Municipal,

CONFIE la distribution des repas des écoles maternelle et primaire à Elite Restauration Icaunaise pour l'année scolaire 2010/2011.

Suite à la question de Franck CARRASCO sur le prix de vente des repas, l'Adjoint aux finances répond que les prix sont identiques à ceux fixés en 2009/2010.

ACHAT DE PHOTOCOPIEURS POUR LA MAIRIE, L'ECOLE MATERNELLE ET LA BIBLIOTHEQUE - (DE 2010 131)

Vu la commission "toutes commissions" du 18 août 2010 à 19 h 45 et sur proposition de Julien DUGAY, Adjoint aux Affaires Scolaires et Culturelles.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, de retenir la société DACTYL BURO pour la fourniture de 3 photocopieurs :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| 1. Mairie - SHARP MX 4100 (couleur) : | 6 235 € HT |
| 2. Ecole maternelle - SHARP MXM260 | 2 325 € HT |
| 3. Bibliothèque -SHARP AR5516N | 1 450 € HT |

Ces investissements seront imputés en section d'investissement.

Coût de la maintenance :

Mairie : 0.0042 € HT la page en noir et blanc, 0.05 € HT la page en couleur.

Ecole maternelle et bibliothèque : 0.006 € HT la page en noir et blanc.

TRAVAUX SANITAIRES ECOLE PRIMAIRE - (DE 2010 132)

Sur proposition de Jean-Claude BERGEROT, Adjoint aux travaux,
Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

de supprimer la pose de vélux et de les remplacer sur la façade Nord par un châssis ouvrant.

AFFAIRE DERBLUM : APPEL DU JUGEMENT - (DE 2010 133)

Le Maire informe la Commune de l'affaire DERBLUM,

MAIRIE DE TOUCY

Une requête présentée par Monsieur et Madame DERBLUM contre la Commune de TOUCY a été enregistrée, le 15 janvier 2007, par le tribunal administratif de Dijon.

Exposé des griefs :

M. et Mme DERBLUM, propriétaires d'une maison située à Toucy sur la rive gauche de la rivière l'Ouanne ont, selon eux, vu leur immeuble inondé en 1999 et 2001, causant des désordres non pris en charge par l'assureur. Ils demandent réparation du préjudice à la commune de Toucy en raison des aménagements portés par celle-ci sur la rive droite de l'Ouanne (rideau de palplanches installé dans un but d'intérêt général afin de préserver un chemin rural ouvert à la circulation).

A la suite à l'audience en date du 10 juin 2010, le tribunal administratif de Dijon, par jugement en date du 24 juin 2010, a condamné la commune à indemniser M. et Mme DERBLUM à hauteur de 124 777, 89 € majorés des intérêts de droit à compter du 15 janvier 2007 et à leur payer la somme de 1500 € en application de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

La Commune souhaite faire appel de ce jugement devant la Cour administrative d'appel.

Monsieur le Maire demande à la présente assemblée de l'autoriser à agir en justice au nom de la commune et à la représenter dans le cadre de ce contentieux.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire :

- à faire appel du jugement de tribunal administratif de Dijon du 24 juin 2010.
- à agir en justice au nom de la commune et à accomplir toutes démarches et actions dans le cadre du contentieux l'opposant aux consorts DERBLUM

CHARGE le Cabinet FIDAL de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre de ce contentieux.

QUESTIONS DIVERSES

ENQUETE PUBLIQUE ELEVAGE DE POULETS : Le Maire fait lecture du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur diligenté pour l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée (élevage de 126 000 animaux-équivalents volailles) sur le territoire de la commune de FONTAINES. L'enquêteur émet un avis favorable à l'opération d'exploiter un élevage de 126 000 animaux-équivalents volailles avec quatre réserves :

- 1 - fiches de veille "odeurs",
- 2 - fiches de veille "bruits et passages de véhicules",
- 3 - plantation haie de grande taille en remplacement bordure actuelle,
- 4 - pas de couleurs claires sur les frontons mais mêmes couleurs que les toits.

MAIRIE DE TOUCY

CONCOURS DE DESSINS SUR ENVELOPPES :

Le Conseil Municipal a choisi par vote à bulletin secret, la peinture colorée de Mme BEAUVILLAIN (vue artistique du marché de Toucy avec l'église en arrière plan).

VOYAGE KUSEL :

Une discussion s'est engagée pour l'organisation du week end à Kusel (ALLEMAGNE).

Prochaines réunions et manifestations :

- Dimanche 29 août 2010 16h00 : Concert de clôture des Estivales.
- Dimanche 5 septembre 2010 9h30 : Journée décentralisée du Vieux Toucy.
- Du vendredi 10 septembre au dimanche 12 septembre 2010 : week-end franco-allemand à Kusel 37^e Anniversaire.
- Samedi 18 et dimanche 19 Septembre : Journées du Patrimoine.
- Samedi 25 septembre 16h30 : Inauguration Place de la Paix à TOUCY.
- Mercredi 28 septembre 20h30 : Conseil Municipal.